



Wees niet bang
(Le Forem)

Synerjob est la fédération des services publics de l'emploi et de la formation
Synerjob is de federatie van de publieke bemiddelings- en opleidingsdiensten
Synerjob ist der Verband der öffentlichen Dienste für Beschäftigung und Ausbildung



WEES NIET BANG !

La Flandre est confrontée à une pénurie de main d'œuvre.

La marche vers le plein emploi force la Flandre à pêcher dans un vivier resserré.

La Wallonie est confrontée au problème inverse, il y a plus de main d'œuvre que d'offres d'emploi.

Un accord de coopération entre la région de Bruxelles Capitale, la Région wallonne, la Région flamande, la Communauté flamande, la Communauté germanophone et la Commission communautaire française a été signé le 24 février 2005 afin de palier aux besoins des régions.

Les axes de collaboration suivants ont été définis :

- Echanges d'informations sur les offres et demandes d'emploi ;
- Promotion de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi ;
- Promotion des cours de langue ;
- Organisations des formations transrégionales ;
- Plan d'urgence sociale de reclassement de travailleurs victimes d'un licenciement collectif ;
- Plan d'action coordonné « Bruxelles-Péphérie »

Le 9 février 2007, réunion à Bruxelles rassemblant des collègues du VDAB, ACTIRIS, Bruxelles-Formation, ADG et du Forem afin d'élargir l'expérience *Kortrijk-Hainaut* Occidental à l'ensemble de la frontière linguistique.

L'objectif est de créer les conditions pour insérer un maximum de demandeurs d'emploi wallons sur des postes de travail vacants en Flandre.

Trois zones sont définies :

- Mouscron/Tournai – Kortrijk/Ieper/Aalst/Oudenaarde
- Brabant wallon (+ Mons/Charleroi/Namur) – Vlaams Brabant
- Liège/huy/Verviers – Eupen

Le 26 avril 2007, décision du Gouvernement Wallon de généraliser et amplifier l'échange d'offres d'emploi entre les régions wallonne et flamande.

Des plans d'action sous-régionaux sont définis s'articulant autour des différents axes :

- La gestion active des offres d'emploi provenant du VDAB : 5.000 offres d'emploi
- L'augmentation de la consultation des offres d'emploi sur le site du VDAB : 15.000 consultations par mois
- La mobilisation des demandeurs d'emploi : 50.000 demandeurs d'emploi
- Organisation de formations en langues, de stages linguistiques dans les écoles et entreprises, de stages qualifiants au sein des centres de formation (500) et en entreprise (500), échanges de formateurs, échange de méthodologies et de bonnes pratiques

Dans le cadre de la mobilité des demandeurs d'emploi wallons et la formation en langues, Forem-formation a mis sur pied le concept « Wees niet bang ! »

- Objectif : inciter tout stagiaire à postuler en Flandre, à s'inscrire dans une société d'intérim en Flandre et ainsi s'insérer sur le marché de l'emploi.

- Stratégie : développer et intégrer, dans le parcours de formation métiers, des kits de survie en néerlandais langues générale et spécifique. Dans un premier temps les métiers de maçon, menuisier et plaquiste ont été choisis.
- Durée : 20 heures dont 12 heures de langue générale et 8 heures de langue spécifique
- Structure du module : - Langue générale (12h) : Se présenter, comprendre des indications de temps, comprendre des indications de lieu .
 - Langue spécifique (8h) : maîtriser le vocabulaire relatif au travail sur chantier, maîtriser le vocabulaire relatif aux actions de travail sur un chantier.
 - Défense de sa carte de visite (6h) : mini CV et présentation auprès d'une entreprise ou agence d'intérim.
 Compétences langagières : se présenter, présenter ses compétences, poser des questions en rapport avec l'offre d'emploi (horaires, conditions générales, salaire)
- Méthodologie : Langue générale: présentiel
Langue spécifique : apprentissage mixte (e-learning pour l'acquisition du vocabulaire et présentiel pour des activités de mise en pratique)
- Evaluation : L'évaluation ne portera pas sur les acquis en néerlandais mais sur le nombre d'inscriptions dans les sociétés d'intérim en Flandre, le nombre de missions effectuées, le nombre de CV envoyés, ...

Contact:



Michel Pierre: michel.pierre@forem.be